

DÉPARTEMENT de la GIRONDE  
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX  
Commune de LORMONT

-----  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
EXTRAIT  
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
Séance ordinaire du VENDREDI 5 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi cinq octobre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Grégoric **FAUCON**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Vincent **COSTE**, Maférima **DIAGNE**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Richard **UNREIN**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Marc **GALET** (procuration Bernard **RIVAILLÉ**), Jannick **MORA** (procuration Michèle **FAORO**), Mireille **KERBAOL** (procuration Yasmina **BOULTAM**), Salim **KOÇ** (procuration Claude **DAMBRINE**), Suna **ERDOGAN** (procuration Tayeb **BARAS**), Alexandre **CHADILI** (procuration Philippe **QUERTINMONT**), Loubna **EDNO-BOUFAR** (procuration Jean-Claude **FEUGAS**).

Absent(e)s excusé(e)s :

Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Myriam **LECHARLIER**, Mónica **CASANOVA**.

Absent :

Frédéric **BERGMAN**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 31

N° 2018/05.10/06

RÉSEAU FRANCOPHONE « VILLES AMIES DES AINES »  
ADHÉSION - AUTORISATION

Monsieur Jean-Claude FEUGAS est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

**Marielle DESCOUBES SIBRAC, Adjointe déléguée à la solidarité, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :**

Le projet mondial « Villes amies des aînés » est né lors du 18<sup>ème</sup> Congrès mondial de gérontologie et de gériatrie à Rio de Janeiro en juin 2005. Des travaux ont été lancés avec le concours de 33 villes situées dans 22 pays, pour donner lieu à un processus de labellisation des villes offrant les meilleures pratiques en matière d'intégration des populations âgées.

La labellisation a été récemment abandonnée au profit d'une adhésion au réseau mondial et francophone.

L'intégration dans ce réseau permet d'obtenir une visibilité à l'échelle mondiale et la possibilité de travailler avec les autres villes, et notamment celles avec lesquelles il existe déjà des jumelages.

Le réseau francophone des « Villes Amies des aînés » est une structure active valorisant le bien vieillir et le vivre ensemble pour les populations et générations au sein des villes françaises. Il promeut un changement culturel et un nouveau regard sur le vieillissement, et s'appuie pour l'initier sur différents outils :

- \* des formations à l'attention des cadres publics,
- \* des groupes de travail thématiques,
- \* des rencontres et colloques pour faire état des travaux en cours et valoriser les axes de recherche sur les phénomènes de vieillissement et l'appréhension de la vieillesse.

Le processus d'adhésion se décompose en 5 phases distinctes :

- \* Rejoindre le réseau francophone « Villes amies des aînés » via la délibération prise en Conseil Municipal,
- \* Planification et préparation de la démarche,
- \* Mise en œuvre et réalisation d'un plan d'action triennal à l'échelle de la Ville,
- \* Évaluation des résultats générés par la mise en œuvre du plan d'action triennal,
- \* Poursuite et amélioration continues de la démarche.

Le coût de la demande d'adhésion au réseau francophone s'élève à 475 €/an.

Avis favorable de la Commission Ville sereine du 11 septembre 2018.

**Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**La Ville de Lormont,**

**Vu** l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Entendu le rapport de présentation,**

**Considérant** la nécessité de soutenir les actions à destination des seniors ;

**Considérant** le souhait d'impulser une démarche participative et inclusive sur le « bien vieillir » à Lormont dans le cadre du développement du pôle gérontologique ;

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

d'autoriser l'adhésion de la Ville au réseau francophone « Villes amies des aînés » qui s'élève à 475 €/an ;

**Article 2 :**

d'autoriser l'inscription budgétaire de cette dépense, imputée sur l'article 6281 - chapitre 11 du budget 2018.

**VOTE :**

**POUR :**

- 24 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès,
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains,
- 1 - Groupe Europe Écologie Les Verts,
- 2 - Groupe Choisir Lormont,
- 1 - Groupe Lormont Avenir.

Le Maire, Jean TOUZEAU :

\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

\* informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 8 octobre 2018

pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,  
Jean TOUZEAU**